

**PROCÈS - VERBAL**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**SALLE DU CISE À DUMBÉA.**

**Vendredi 30 avril 2021 - début des travaux à 18h00 - fin des travaux à 20h15.**

**Appel nominal par le président**

**ETAIENT PRESENTS :**

**Pour le comité directeur :**

- |                      |                    |
|----------------------|--------------------|
| • Jean Claude ROBIN  | Président          |
| • Cyril HUET         | Secrétaire général |
| • Sandrine LADRECH   | Membre             |
| • Marianne GAUCHET   | Membre             |
| • Typhaine QUERE     | Trésorière         |
| • Sandie FREULON     | Membre             |
| • Anako CHOLIERE     | Membre             |
| • Stéphane DELANDE   | Membre             |
| • Christine HEINRICH | Membre             |
| • Tom HUET           | Membre             |

**Comité directeur absente excusée :**

- |                      |        |
|----------------------|--------|
| • Charlotte PRIOURET | Membre |
|----------------------|--------|

**Pour les Techniciens**

- |                   |                |
|-------------------|----------------|
| • Gil VERLAGUET   | CTS            |
| • Gilles DUMESNIL | Entraîneur CAF |

**Pour les Clubs affiliés :**

- |                     |  |
|---------------------|--|
| • Jean-Claude ROBIN | Représentant du Cercle des Nageurs Calédoniens |
| • Chantal MUGNIER   | Présidente de Dumbéa Natation                  |
| • Anako CHOLIERE    | Présidente de l'Olympique Natation             |
| • Simone DOUVIER    | Présidente des Naïades de Nouméa               |
| • Lindsay FULLER    | Présidente du Club du Mont-Dore Natation       |
| • Patrice VIASONNE  | Président des P'tits PICOTS                    |
| • Marianne GAUCHET  | Représentante CN POIDIMIE                      |
| • Leslie CHICHERY   | Présidente club de la FOA                      |

**Représentants des officiels**

- |                  |   |
|------------------|---|
| • Jeanne Terrien | Représentante officiels CNC             |
| • Thierry Tarsin | Représentant officiels Olympique Nouméa |

**Secrétaire de séance.**

- |                    |                      |
|--------------------|----------------------|
| • Alisson MAVAETAU | Assistante Comité NC |
|--------------------|----------------------|

# LIGUE CALEDONIENNE DE NATATION

---

## Invités :

- ❖ Christophe DABIN
- ❖ Pierre FOREST
- ❖ Franck GUASCH
- ❖ Romain CHOMIKI
- ❖ Jennifer FRANTZ

Président CTOS NC  
Directeur DJS NC  
Commissaire aux comptes  
Expert-Comptable  
Membre du comité directeur des P'titspicots

## Ordre du jour.

1. Appel nominal par le secrétaire général.
2. Ouverture par le président de la ligue calédonienne de Natation.
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale en date du 24 juillet 2020.
4. Adoption des décisions prises par le Comité Directeur depuis le 24 juillet 2020.
5. Adoption du rapport moral de la saison 2019/2020.
6. Questions et débats éventuels sur les rapports d'activités.
7. Comptes financiers de l'année 2020.
  - Présentation du rapport de gestion.
  - Rapport du commissaire aux comptes.
8. Approbation des comptes annuels et affectation du résultat.
  - Quitus au comité de direction.
9. Présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2021.
  - Adoption des tarifs de la saison 2021/2022.
  - Approbation du Budget prévisionnel 2021.
10. Questions diverses

# LIGUE CALEDONIENNE DE NATATION

## 1. Appel nominal des clubs – vérification des pouvoirs.

				
<b>VENDREDI 30 AVRIL 2021</b>				
<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - 18H00 CISE</b>				
<b>APPEL DES VOIX DES CLUBS PRÉSENTS</b>				
	<b>Clubs</b>	<b>Nb de Licenciés</b>	<b>Voix</b>	<b>Présents</b>
1	Cercle des Nageurs Calédoniens	1589	1589	<b>1589</b>
2	Naïades de Nouméa	52	52	<b>52</b>
3	CN Poindimié	70	70	<b>70</b>
4	Dauphins de la Foa C.M.O	31	31	<b>31</b>
5	Dumbéa Natation	536	536	<b>536</b>
6	Mont-Dore Natation	280	280	<b>280</b>
7	Ptits Picots	263	263	<b>263</b>
8	Olympique de Nouméa	1077	1077	<b>1077</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3898</b>	<b>3898</b>	<b>3898</b>

<b>QUORUM :</b>	<b>1949</b>
<b>MAJORITE ABSOLUE :</b>	<b>1949</b>

Les clubs présents représentent 3898 voix sur 3898. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut délibérer valablement conformément aux statuts en vigueur.

## 2 Ouverture de l'Assemblée Générale.

Le président remercie l'ensemble des membres présents ainsi que tous les clubs présents cette année. Il remercie également les institutions présentes : messieurs Pierre FOREST pour le DJSNC et Christophe DABIN pour le CTOS, ainsi que le commissaire aux comptes monsieur Franck GUASCH du cabinet d'expertise SOFICAU, l'expert-comptable, Monsieur Romain CHOMIKI, cabinet comptable KPMG. Le président fait part de l'absence excusée de Mr Sébastien DEYA directeur de la SPL du CARD.

## 3 Approbation du PV Ag du 24 juillet 2020

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 juillet 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents.

# LIGUE CALEDONIENNE DE NATATION

## 4. Adoption des décisions prises par le Comité Directeur depuis le 24 juillet 2020

Les décisions prise par le comité directeur depuis le 24 juillet 2020 sont approuvées à l'unanimité des membres présents.

## 5. Adoption du rapport moral de la saison 2019/2020.

Le président fait lecture du bilan moral de la saison 2019/2020, pas de question particulière le bilan est adopté à l'unanimité des membres présents

## 6. Questions et débats éventuels sur les rapports d'activités.

Les présidents ayant eu connaissance des différents rapports, une relecture ne sera pas nécessaire, pas de question particulière. L'ensemble des rapports d'activités est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## 7. Comptes financiers de l'année 2020. Cf EF 2020

### ❖ Présentation du rapport de gestion.

Monsieur Romain CHOMIKI du cabinet comptable KPMG présente à l'assemblée générale un document power point synthétisant les comptes 2020.

Mr CHOMIKI confirme que les chiffres reflètent très exactement le bilan moral et d'activité présenté par le président. Il précise que l'exercice 2020 a été impacté par la crise de la COVID-19, avec pour conséquence un fort ralentissement de l'activité, l'annulation des compétitions et des stages, déplacements des cadres fédéraux de la métropole vers la Nouvelle-Calédonie, baisse sur les licences (coût). IL précise également que les ressources externes (subventions) affectées à des projets précis et non encore utilisés, dénommées « fonds dédiés » sont repartis et se définissent ainsi :

Libellé compte	31/12/2019	Subvention N	Dépenses	Affectation ressources non utilisées	Utilisation du stock des fonds dédiés	31/12/2020
FONDS DEDIES STRUCTURATION	- 2 513 530	-	-	-	-	- 2 513 530
FONDS DEDIES DEV TERRITOIRE	- 645 000	6 336 950	3 811 767	3 170 183	645 000	- 3 170 183
FONDS DEDIES CADRE FEDERAL	-	720 048	-	720 048	-	- 720 048
FONDS DEDIES SOCIAL & SANTE	- 1 031 801	2 156 000	2 559 849	627 952	1 031 801	- 627 952
FONDS DEDIES GRANDE MANIFESTA	- 398 990	-	-	-	-	- 398 990
FONDS DEDIES PREPARATION AUX J	- 1 737 438	-	-	-	-	- 1 737 438
FONDS DEDIES HAUT NIVEAU	-	9 087 640	10 150 981	-	-	-
	- 6 326 759	18 300 637	16 522 597	4 518 183	1 676 801	- 9 168 141

En conclusion les comptes annuels 2020 se caractérisent par les données suivantes :

⇒ Total du bilan	36 622 889 Francs
⇒ Chiffre d'affaires HT	6 063 732 Francs
⇒ Résultat net comptable	9 185 Francs

### ❖ Rapport du commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes souhaite en préambule rappeler les rôles ; de l'expert-comptable et commissaire aux comptes puis procède à la lecture de son rapport,

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles de principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice »

## Vérfications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles françaises telles qu'applicables en Nouvelle-

Calédonie, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Il ne nous a pas été communiqué de rapport de gestion ni de document adressé aux membres sur la situation financière et les comptes annuels à l'exception des états financiers au 31 décembre 2020, objet de cette certification.

Cyril Huet souhaite apporter une précision sur le ratio de l'augmentation du nombre des licenciés et la baisse du produit des licences, auparavant la FFN avait deux tarifs de licence « pour les 10 ans et moins et une pour les 11 ans et plus avec deux tarifs. Depuis la réforme des licences, il existe 17 tarifs différents et sur certains dispositifs le montant qui revient à la LCN n'est que de 2 euros.

## **8. Approbation des comptes annuels et affectation du résultat.**

### Comptes annuels 2019

⇒ Total bilan	35.054.362	Francs
⇒ Chiffres d'affaires HT	9.301.757	Francs
⇒ Résultat net comptable	4.138.904	Francs

### Comptes annuels 2020

⇒ Total du bilan	36 622 889	Francs
⇒ Chiffre d'affaires HT	6 063 732	Francs
⇒ Résultat net comptable	9 185	Francs

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 approuve unanimement les comptes dudit exercice tels qu'ils lui sont présentés et faisant ressortir un résultat positif de 9 185 francs avec affectation du résultat au fond associatif de l'association.

**Quitus est donné au comité directeur pour sa gestion comptable.**

## **9. Présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2021.**

### **- Adoption des tarifs de la saison 2021/2022.**

Le président informe, qu'il n'y aura pas d'assemblée générale extraordinaire pour la validation du calendrier sportif 2021/2022 (sauf si les présidents en expriment le souhait) aussi les tarifs de la LCN resteront inchangés pour la saison 2021/2022.

Les tarifs fédéraux, affiliation des clubs et tarifs des licences 2021/2022 seront arrêtés par le comité directeur dès qu'ils seront adoptés et communiqués à l'issue de la tenue de l'assemblée générale des 12 et 13 juin prochains.

# LIGUE CALEDONIENNE DE NATATION

## Natation Courses

	Droits d'engagement		
	Période d'engagement	Hors délai J-1	Forfait Non Déclaré Séries/Finales
Épreuve Individuelle	400 XPF	2 000 XPF	2 000 / 3 000 XPF
Épreuve Relais	1 500 XPF	4 000 XPF	3 000 / 5 000 XPF
Interclubs TC et Maitres	6 000 XPF par équipe de 10 nageurs	10 000 XPF par équipe de 10 nageurs	3 000 XPF
Interclubs Jeunes et Avenir	2 000 XPF par équipe de 4 nageurs	4 000 XPF par équipe de 4 nageurs	3 000 XPF
<b>JOUR J / PAS D'INSCRIPTION</b>			
<b>RECLAMATION 20 000 XPF</b>			

FORFAIT Non Déclaré (Séries / Finales): Le paiement est exigible à réception de la facture émise par la LCN.  
Réclamations: remboursable au club ayant obtenu gain de cause.

- EAU LIBRE ET MAITRES EAU LIBRE :**

	Épreuve Individuelle			Équipe / Relais		
	Droit d'engagement	Hors <u>délai</u> J-1	Hors délai jour J et hors concours	Droit d'engagement par personne	Hors <u>délai</u> J-1 par personne	Hors délai jour J et hors concours par personne
NAGEURS LICENCIES FFN	1 500 XPF	2500 XPF	4 000 XPF	1 500 XPF	2 500 XPF	4 000 XPF <u>par personne</u>
NAGEURS <u>NON LICENCIES</u> FFN OU EL PROMO OU CLUB DE LIGUE * Avec certificat médical	1 500 XPF + (10€) licence FFN	2 500 XPF	4 000 XPF			
<b>Forfait Non Déclaré 4 000 XPF</b>						
<b>RECLAMATION 20 000 XPF</b>						

FORFAIT Déclaré : jusqu'à 30 minutes avant le début de l'épreuve  
 FORFAIT Non Déclaré : Le paiement est exigible à réception de la facture émise par la LCN.  
**RECLAMATION** : remboursable au club ayant obtenu gain de cause.

L'assemblée Générale adopte les tarifs de la saison 2021/2022 à l'unanimité des présents.

## **Approbation du Budget prévisionnel 2021.**

Le président présente le budget prévisionnel 2021, tout en précisant que pour son établissement, plus précisément sur le centre d'accession et de formation (CAF) il pèse une incertitude par rapport à la prise en charge de l'entraîneur, dans la mesure où il n'y a pas de réponse définitive des différents interlocuteurs.

À ce jour, l'entraîneur du CAF est sous contrat à durée déterminée, du ministère de l'Éducation nationale jusqu'au 15 septembre 2021, le président ajoute que ni la ligue ni l'entraîneur ne savent si ce contrat sera reconduit.

Monsieur Forest prend la parole et confirme que la situation est difficile pour tous.

Monsieur Forest déplore que dans cette affaire, la DTN ait instruit le dossier sans en faire référence au Gouvernement, et que par la suite, il lui est demandé d'intervenir quand le dossier se retrouve dans une impasse administrative, ce qui est mission impossible.

Pour conclure son intervention Mr Forest informe que le gouvernement a maintenu l'aide au CAF natation, malgré la baisse des subventions de -23% en 2020 et que pour 2021 le gouvernement a remis dans les dépenses essentielles, la subvention des pôles y compris celle de la natation. Mr Forest se dit confiant d'autant plus qu'il a reçu confirmation de la part de la DTN de maintenir le CAF en Nouvelle-Calédonie.

Le président de la ligue, regrette que les éléments évoqués ci-dessus par Mr Forest n'aient, à aucun moment été communiqués à la ligue ni même à l'entraîneur.

Le secrétaire général souhaite que le débat se réoriente vers le BP, le président poursuit donc la présentation du BP 2021, équilibré à hauteur de 27 503 114 Francs.

Concernant la présentation du budget, sur la partie des recettes du gouvernement, il faudra reprendre la nouvelle nomenclature de la DJS NC. il faudra aussi prendre en compte que les dépenses se font désormais sur des aides personnalisées et non plus sur des objectifs de déplacement générique pour participer à des compétitions.

**Les membres de l'assemblée générale valide et approuve le budget prévisionnel de 27 503 114 francs à l'unanimité des présents.**

Avant de laisser la parole aux institutions le président remet aux présidents des clubs, un livret du CTOS qui avait été remis lors de l'AG du CTOS le 25 avril, ce livret contient diverses informations, notamment sur des actions de formation dispensées par le CTOS à destination de tous, bénévoles, entraîneurs et salariés du mouvement associatif et sportif.

## **Intervention des institutions**

### **Mr Christophe DABIN président du CTOS NC**

Remercie le président pour l'invitation et la présentation du bilan. Mr Dabin souhaite juste apporter une information au sujet de la candidature de Madame Bui Duyet, lors de l'élection du CTOS, il précise que la ligue avait proposé la candidature de Madame Bui Duyet, mais que sa fonction professionnelle ne lui a pas permis de candidater, de ce fait le conseil d'administration du CTOS a proposé de coopter la candidature de madame Typhaine Quéré tout au long de l'année. Par l'Ag du 25 avril 2020 Madame Quere est devenue membre à part entière du conseil d'administration du CTOS.

Monsieur Dabin a apprécié l'intervention de l'Expert-comptable, en effet une présentation par l'expert-comptable est bien plus claire et compréhensible pour tous, il souligne que les fonds de roulement sont très importants, car ils permettent aux ligues de

faire face aux dépenses et de lancer des actions sans attendre le versement des subventions.

Monsieur Dabin rappelle l'utilité des formations proposées par le CTOS, celles -ci ont été élaborées en prenant en compte les nouvelles attentes des clubs, il encourage les clubs et ligues à utiliser cet outil.

Monsieur Dabin encourage à s'inscrire et à demander l'aide de L'ANS, qui représente une aide très importante (240 millions pour 2021). L'ANS est une ressource à utiliser surtout lorsque les subventions de la province sud et du gouvernement sont très nettement à la baisse. Il encourage les clubs à se rapprocher des CPOS sud et nord qui sont à leurs dispositions pour les aider à remplir les demandes.

Pour conclure son intervention Mr Dabin informe que cette année le CTOS fêtera les 10 ans de NC 2011, associé à la promotion des « Jeux de Paris 2024 », à cet effet le CTOS organisera du 29 août au 11 septembre 2021, des manifestations, il sera demandé aux ligues et clubs de s'engager dans les actions et de prévoir sur le Week-end du 4 et 5 septembre une action de promotion, compétitions, porte ouverte, ou bien d'identifier sur le calendrier une action qui sera estampillée NC 2011, une réunion sera organisée prochainement par le CTOS.

## **Intervention de Mr Pierre FOREST**

Monsieur de FOREST remercie le président pour l'invitation et le félicite sur la présence de la totalité des clubs qui démontre une bonne santé et des bonnes relations de la ligue avec ses adhérents.

Sur les différents bilans il note ;

Une hausse de 10% des licenciés, alors que partout ailleurs il y a des baisses notamment en France,

Sur le plan sportif, il encourage les sportifs dès que cela sera possible à ne pas hésiter, et même si les conditions ne sont pas idéales à se déplacer pour se qualifier sur des compétitions ou pour atteindre un classement pour intégrer un pôle France,

Une parfaite présentation de l'expert-comptable doublée de la présence du commissaire aux comptes, présentant tous deux une comptabilité saine.

Sur les budgets, Mr Forest précise qu'en fonction de la situation politique actuelle de la Nouvelle-Calédonie, l'année va être très difficile et encourage les clubs et ligue à saisir les demandes de L'ANS sur le compte Asso.

Sur les fonds dédiés Mr Forest stipule la souplesse accordée, pour les employer sur des axes autres que ceux octroyés.

Enfin sur la situation de Mr Gil VERLAGUET concernant son départ à la retraite et son possible maintien de poste, Mr Forest donne rendez-vous au président de la ligue afin d'en discuter. Mr Forest précise au président qu'il peut d'ores et déjà envoyer un courrier au gouvernement à ce sujet.

## **10. Questions diverses**

Aucune question diverse n'a été adressée

**Le Secrétaire Général,**

**Le Président,**

Cyril Huet

Jean-Claude Robin